

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2011

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, PLANTUREUX André, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, GATEAULT André, RENAUD Eliane, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUC Frédéric, CHANTEGUET Jean-Paul, PASQUER Alain, DUMAS Robert, GOMBERT Annick, JACQUET Alain, DENIS Christian, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, CHAMPIGNY Daniel, PINSARD Antony, MERIOT Claude, CELADON Jean-Jacques, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, HUBART Jean-Marc, GUILLOT Jean-Paul, CHATILLON Elisabeth, LAMAMY Jean-Marie, VACHAUD Edith, CHEZEAUX Jean-Louis, CAUMON Roger, GUERIN Philippe, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, BLANCHARD Gérard.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 16 Mai 2011.

MULTI ACCUEIL SUD EST

L'étude, financée par la CAF a été présentée par Jennifer BABAUD, stagiaire qui avait été recrutée par la CDC et un bureau d'étude sur l'opportunité de création d'un Un diaporama vous sera présenté.

Jennifer BABAUD, Stagiaire, recrutée par la CDC a présenté l'étude qu'elle a réalisée avec la collaboration d'un bureau d'étude sur l'opportunité de création d'un multi-accueil dans la zone sud-est du territoire communautaire (Vigoux, Chazelet, Saint-Civran, Chazelet, Sacierges et les communes des communautés de communes de la Marche Occitane et du Val d'Anglin). Il en ressort que ce n'est pas sur le territoire communautaire Brenne Val de Creuse qu'il faudrait mettre en place une telle structure car il n'est pas assez central. Cette étude sera adressée aux maires et présidents de communautés de communes concernés à l'automne 2011.

ACTIONS ECONOMIQUES

Acquisition parcelle Mr SIMONNET – Z.I des Daubourgs

Le Conseil Communautaire a donné son accord à l'acquisition d'une parcelle de 10 580 m² pour la somme de 16 000 € à Monsieur SIMONNET pour permettre l'extension de la ZI des Daubourgs.

Café restaurant VIGOUX

Le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer un bail commercial de 9 ans (du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2020) avec Madame Stéphanie DORE pour l'exploitation du café restaurant de Vigoux pour un loyer mensuel de 405 € HT pour le commerce et 100 € pour la partie logement. Il est nécessaire de réaliser quelques travaux s'élevant à 6 000 € HT.

Bâtiment D.D.T – Le Blanc

Le responsable de l'immobilier d'ERDF a sollicité la Communauté de Communes afin d'étudier l'aménagement du bâtiment accueillant la D.D.T ; l'objectif étant de délocaliser l'activité dans une partie de ces locaux.

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'ERDF n'est plus intéressée par ce bâtiment et rappelle que la construction d'un nouveau local représentera un loyer de 1 790 € HT mensuels.

Il retire donc ce dossier de l'ordre du jour.

Rétrocession hôtel d'entreprises et de l'usine Sténo maroquinerie

Le Conseil Communautaire autorise la vente de l'usine Sténo Maroquinerie au prix de 215 150 € et de l'Hôtel d'entreprises au prix de 150 000 €.

REFORME DES COLLECTIVITES

Monsieur le Préfet a adressé à chaque collectivité sa proposition de schéma géographique dans le cadre de la réforme territoriale. Le Conseil Communautaire donne à l'unanimité un avis favorable à l'entrée de la commune de Ciron.

Jean-Paul CHANTEGUET précise que cette loi va modifier le nombre d'élus représentants les collectivités et que ça ira quelque peu à l'encontre de ce qui avait été mis en place au démarrage de cette collectivité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil communautaire accepte de titulariser deux agents contractuels.

Suite à une modification des statuts de la base de plein air, la Communauté de Communes sera représentée par Madame Marie-Thérèse MOINEREAU, titulaire et Monsieur Claude MERIOT, suppléant.

Logement Thenay

Le Conseil Communautaire accepte la proposition de Pascal DIES le maître d'oeuvre et le PNR de mettre en place d'une opération "pilote" en matière d'utilisation de matériaux "écologiques" et en matière d'économie d'énergie. La consultation des entreprises a été faite dans ce sens avec des variantes possibles. Il donne son accord à la réalisation d'un audit énergétique et une étude dite "thermique dynamique" par un cabinet d'études spécialisé pour une dépense de 7 600 euros HT mais avec un coût restant à charge de la collectivité de 365 €.

Economies d'énergie

Avec le PNR, est actuellement étudiée la possibilité de mettre en place un pré-audit énergétique sur l'ensemble des bâtiments de la CDC sachant que celui-ci serait porté en maîtrise d'ouvrage PNR et qu'il concernerait le patrimoine du PNR, de la CDC Coeur de Brenne et de notre CDC. Ce diagnostic permettrait de mieux cerner les priorités pour l'avenir et la Région est sensible à cette démarche pour les futures demandes de subvention. Le Conseil communautaire donne son accord pour payer une somme de l'ordre de 2 000 €.

Maison du fromage et des produits locaux à Pouligny-Saint-Pierre

L'objet du projet est la promotion du fromage mais également de produits locaux. L'idée est de faire un essai de 6 mois en regroupant les producteurs et les coopératives dans un local de vente. Une association sera créée et les locaux situés dans le bourg de Pouligny mis à disposition de la communauté de Communes par le PNR Brenne qui en est propriétaire. La Communauté de Communes et la Commune de Pouligny réaliseront les travaux. La CDC recrutera deux contrats CAE de 20 heures. La Communauté de Communes sera représentée par Messieurs Serge DENYS, Alain PASQUER et Alain JACQUET.

Dates :

Le Président communique les dates de visites des accueils de loisirs et de la journée interaccueils.

Dérogation scolaire

A une question de Pierre MORIZET concernant les dérogations scolaires, Claude MERIOT précise que si une commune accorde une dérogation, il faudra supporter les frais de scolarité que la commune d'accueil demandera. Si aucune dérogation n'a été donnée, la commune d'accueil ne peut rien demander.